



LIBÉRER LES TALENTS : REPENSER LA POLITIQUE D'IMMIGRATION ET D'ENTREPRENEURIAT POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX AU CANADA

Nelson Graham et Yolande Pottie-Sherman

L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE
MIGRATOIRE CANADIEN



CENTRE OF
EXCELLENCE
ON THE
CANADIAN
FEDERATION

IRMS
CONCORDIA

INSTITUTE FOR
RESEARCH ON
MIGRATION
AND SOCIETY

INSTITUT DE
RECHERCHE SUR
LES MIGRATIONS
ET LA SOCIÉTÉ



THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA
Centre for Migration Studies

À PROPOS DE CETTE NOTE D'INFORMATION

Cette note d'information est publiée dans le cadre de la série L'évolution du paysage migratoire canadien du Centre d'excellence sur la fédération canadienne. La coordination éditoriale a été effectuée par Étienne Tremblay, la correction d'épreuves par Thomas Desaulniers-Brousseau, la production par Chantal Létourneau et la direction artistique par Anne Tremblay.

La version originale de ce texte est parue sous le titre *Unlocking Talent: Rethinking Immigration and Entrepreneurship Policy for International Students in Canada*. Maxime Goldstyn en a assuré la traduction.

L'évolution du paysage migratoire canadien est un partenariat entre le Centre d'excellence sur la fédération canadienne de l'IRPP, l'Institut de recherche sur les migrations et la société de l'Université Concordia (IRMS) et le Centre for Migration Studies de l'Université de la Colombie-Britannique (CMS). Toutes les publications sont réalisées sous la direction de Charles Breton, directeur du Centre d'excellence sur la fédération canadienne, Mireille Paquet, directrice de l'IRMS, et Irene Bloemraad, codirectrice du CMS.

Nelson Graham est un chercheur spécialisé en immigration, en politiques sociales internationales et en géographie humaine. Il possède plusieurs années d'expérience en recherche et en enseignement dans le milieu des études supérieures, avec un intérêt soutenu pour les dimensions sociopolitiques de l'éducation internationale. Il est actuellement doctorant et termine une thèse financée par le CRSH portant sur les expériences vécues des étudiants internationaux au Canada, tout en travaillant comme chargé de cours.

Yolande Pottie-Sherman est professeure agrégée au Département de géographie de l'Université Memorial, où ses travaux et ses activités de mobilisation des connaissances portent sur les personnes, les politiques et les territoires. Elle a largement publié sur l'immigration et la diversité au Canada et aux États-Unis, avec l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et d'instituts de recherche internationaux. Elle est titulaire d'un doctorat en géographie de l'Université de la Colombie-Britannique.

Pour citer ce document :

Graham, N. et Pottie-Sherman, Y. (2026). *Libérer les talents : repenser la politique d'immigration et d'entrepreneuriat pour les étudiants internationaux au Canada*. Institut de recherche en politiques publiques.

Cette note d'information a fait l'objet d'un examen rigoureux, interne et externe, par des pairs, afin d'en assurer la solidité et la pertinence politique. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de des auteures et ne reflètent pas nécessairement celles de l'IRPP ou de son conseil d'administration.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur nos publications, veuillez nous contacter à l'adresse irpp@irpp.org. Pour recevoir l'infolettre mensuelle de l'IRPP par courriel, vous pouvez vous abonner directement sur le site Web à www.irpp.org/fr.

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	3
Introduction.....	5
Éducation internationale et entrepreneuriat: le potentiel.....	5
Les programmes d'immigration des gens d'affaires pour étudiants internationaux : un outil peu performant	8
Dynamiques émergentes et nouvelles pressions sur le système.....	12
Recommandations	13
Références.....	15

FAITS SAILLANTS

À l'heure où le Canada cherche d'urgence des stratégies «made in Canada» pour renforcer sa résilience économique, encourager les investissements et stimuler la productivité, les étudiants internationaux peuvent représenter une source prometteuse de potentiel entrepreneurial. Cette note d'information passe en revue les données actuelles sur les liens entre l'éducation internationale et l'entrepreneuriat au Canada et aux États-Unis. Elle résume également les recherches récentes évaluant l'efficacité des programmes d'immigration pour les entrepreneurs diplômés étrangers dans les provinces canadiennes et identifie les mesures que celles-ci pourraient prendre pour permettre aux étudiants internationaux de contribuer pleinement à l'économie.

Compte tenu de l'intérêt politique de recruter à la fois des étudiants et des entrepreneurs étrangers, les provinces canadiennes ont créé des programmes d'immigration professionnelle pour les étudiants internationaux. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta ont chacun mis en place des volets pour les entrepreneurs diplômés internationaux (IGE; les International Graduate Entrepreneur) entre 2015 et 2020. Ces volets ont été conçus pour attirer les étudiants internationaux diplômés d'établissements postsecondaires locaux qui souhaitent utiliser leur permis de travail postdiplôme (PTPD) pour créer ou, dans certains cas, acheter une entreprise.

Mais ces programmes n'atteignent pas leur objectif, qui est de faciliter l'entrepreneuriat des diplômés internationaux. Les volets IGE reflètent des problèmes plus larges de la politique relative aux étudiants internationaux dans les programmes de candidats des provinces et des territoires: la reproduction en série des programmes, la confusion entourant les différentes étapes et le surcroît de réglementations et de restrictions par rapport aux programmes fédéraux.

Nos recherches montrent que, à ce jour, le taux de recours à ces programmes est minime, voire nul dans certaines provinces. Entre 2016 et 2023, avec seulement sept demandes, le programme d'IGE de la Nouvelle-Écosse a enregistré le plus grand nombre de demandeurs effectuant la transition vers la résidence permanente. Durant la même période, le Nouveau-Brunswick a constaté un tel manque d'intérêt pour son programme d'IGE que, après l'avoir lancé en 2015, il l'a interrompu en 2021 faute de candidature. La Saskatchewan a elle aussi mis fin à son programme en 2025.

Les programmes d'IGE offrent une voie d'accès à la résidence permanente bien plus périlleuse que les autres volets, tout en ne fournissant pas de critères de réussite réalistes ni de systèmes de soutien holistiques aux étudiants internationaux diplômés qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

Dans cette optique, la présente note d'information recommande quatre politiques pour améliorer le système:

1. Élargir l'accès aux programmes de soutien aux entreprises;
2. Rationaliser les parcours provinciaux;
3. Reconnaître le travail autonome dans les volets d'immigration des travailleurs qualifiés;
4. Harmoniser les initiatives fédérales d'immigration pour entrepreneurs avec les priorités gouvernementales en matière d'attraction des talents.

INTRODUCTION

Le Canada recherche d'urgence des stratégies «*made in Canada*» pour renforcer sa résilience économique, encourager les investissements et stimuler la productivité. Les étudiants internationaux peuvent constituer une source prometteuse d'entrepreneuriat, mais les voies d'immigration actuelles ne soutiennent pas efficacement leur transition vers la résidence permanente (Graham et Pottie-Sherman, 2024).

Le paysage canadien de l'immigration et de l'éducation internationale est à la croisée des chemins. Avec le nouveau plan du gouvernement fédéral canadien visant à réduire les niveaux globaux d'immigration, les programmes de candidats des provinces et des territoires ont également vu leur nombre de places en immigration réduit. Parallèlement, le gouvernement fédéral a suspendu son programme fédéral d'immigration pour les entrepreneurs et s'est engagé à élaborer un programme de remplacement au cours de la prochaine année (Gouvernement du Canada, 2025b). Les établissements d'enseignement postsecondaires de tout le pays sont ébranlés par les coupes dans le nombre d'étudiants internationaux. Le premier ministre Mark Carney s'est engagé à ramener la population des résidents non permanents à 5 % de la population canadienne d'ici 2027 (Woolf, 2025a). Pour ce faire, le gouvernement fédéral devra soit élargir les possibilités de résidence permanente, soit encourager les départs massifs d'étudiants internationaux qui ont étudié, travaillé ou développé des entreprises au pays.

Cette note d'information offre un tour d'horizon utile en ce moment d'incertitude. Elle passe en revue les données actuelles sur les liens entre l'éducation internationale et l'entrepreneuriat au Canada et aux États-Unis. Elle résume également les recherches récentes évaluant l'efficacité des programmes d'immigration existants pour les entrepreneurs diplômés internationaux au Canada. Elle identifie ensuite les mesures que le pays pourrait mettre en œuvre pour permettre aux étudiants internationaux de contribuer pleinement à l'économie canadienne grâce à leur talent d'entrepreneur. Ces mesures comprennent l'élargissement de l'accès aux programmes existants en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes, la rationalisation et la simplification des parcours d'immigration, la reconnaissance du travail autonome comme une expérience professionnelle qualifiée, même en cas d'échec de la jeune poussée. Ces mesures doivent également garantir que les nouvelles initiatives fédérales d'immigration soutiennent les étudiants étrangers qui se lancent en affaires dans des secteurs prioritaires.

ÉDUCATION INTERNATIONALE ET L'ENTREPRENEURIAT: LE POTENTIEL

Les étudiants internationaux peuvent être bien placés pour innover en raison de leur exposition à de multiples marchés, cultures et systèmes éducatifs. Ils acquièrent un capital humain et social précieux en étudiant à l'étranger et, en combinant «deux ou plusieurs matrices de compétences ou d'informations qui n'étaient pas liées auparavant», ils ont un avantage sur les étudiants locaux pour reconnaître les possibilités d'innovation (Kerr et Schlosser, 2010, p. 130). En outre, les étudiants internationaux peuvent également être plus riches que les locaux, ce qui leur donne accès aux ressources financières nécessaires

pour lancer des entreprises ou avoir des familles entrepreneuriales, un facteur prédictif important de l'entrepreneuriat à l'échelle mondiale (Breznitz et Zhang, 2020; Hsu *et al.*, 2007; Sieger *et al.*, 2014).

Les cas américains

Les données relatives à l'entrepreneuriat des étudiants internationaux sont particulièrement frappantes aux États-Unis, où le sujet a reçu le plus d'attention de la part des chercheurs. Les travaux de Saxenian (1994, 2006) sur les pôles technologiques ont mis en évidence le rôle essentiel des entrepreneurs immigrants et de leurs réseaux transnationaux dans l'avantage concurrentiel de la Silicon Valley au sein de l'économie mondiale. En fait, des recherches ultérieures ont montré que la plupart des entrepreneurs immigrants de la Silicon Valley sont diplômés d'établissements américains (Wadhwa *et al.*, 2007). De nombreuses grandes entreprises, telles que Chobani, SanDisk, Eventbrite, Moderna et Instagram, ont été fondées par d'anciens étudiants internationaux aux États-Unis (Anderson, 2018; Narangoda, 2023).

Cette tendance suggère que les politiques d'admission des étudiants internationaux et des universités jouent un rôle important dans la constitution du vivier de talents des jeunes pousses américaines, même en l'absence d'une filière spécifique dans la législation sur l'immigration pour les entrepreneurs technologiques (Amornisiripanitch *et al.*, 2023, p. 13). Une étude récente a montré que les étudiants internationaux aux cycles supérieurs aux États-Unis sont non seulement plus portés sur l'entrepreneuriat que les locaux, mais qu'ils encouragent aussi davantage les étudiants locaux de leur cohorte à créer des entreprises (Beine *et al.*, 2024). Lorsqu'une cohorte comprend plus d'étudiants internationaux à la maîtrise, il y a plus d'entreprises en démarrage et ces entreprises sont généralement de meilleure qualité. Toutefois, il est également clair que les obstacles réglementaires et juridiques limitent la création d'entreprises par des étudiants internationaux. La politique d'immigration des États-Unis, et notamment l'absence d'une filière d'immigration claire pour les étudiants internationaux, a retardé de jusqu'à cinq ans l'incorporation des entreprises (Enright *et al.*, 2024).

Et au Canada?

Au pays, la recherche sur l'entrepreneuriat des étudiants internationaux reste limitée, bien que des données d'enquête récentes offrent des perspectives précieuses. Selon le Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales mené en 2023 par le Bureau canadien de l'éducation internationale, 33 % des répondants ont déclaré qu'ils « envisageaient de devenir entrepreneurs au Canada » après l'obtention de leur diplôme (BCEI, 2024). Le sondage du BCEI n'incluait pas les étudiants canadiens, mais à titre de comparaison, le Global University Entrepreneurial Spirit Students' Survey (GUESSS) de 2023 estime que 31 % de ceux-ci prévoient créer une entreprise dans les cinq années suivant l'obtention de leur diplôme (Sieger *et al.*, 2023). Il est important de noter que les données du sondage GUESSS suggèrent que le bassin potentiel de talents entrepreneuriaux parmi les étudiants internationaux au Canada est grand. Les étudiants internationaux de certains des principaux pays d'origine représentés au Canada, comme le Nigeria et l'Iran,

affichent des taux d'intention de créer une entreprise nettement plus élevés dans leur pays d'origine que les étudiants canadiens, l'intention de se lancer en affaires dans un délai de cinq ans étant partagée par 61% et 46% d'entre eux, respectivement (Sieger *et al.*, 2023). Il n'est toutefois pas certain que ces tendances concernent également les étudiants nigérians et iraniens qui viennent au Canada.

Au-delà de l'intention de fonder une entreprise, les données sur la création d'entreprises et les taux de travail autonome des étudiants internationaux au Canada sont contrastées. D'une part, une étude utilisant les données du sondage des anciens étudiants de l'Université de Toronto a révélé une forte corrélation entre l'expérience de l'éducation internationale et le démarrage d'entreprises (Breznitz et Zhuang, 2020). Les diplômés canadiens de l'Université de Toronto qui ont étudié à l'étranger sont également plus susceptibles de créer des jeunes pousses, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle les expériences interculturelles stimulent l'innovation. Il n'y a pas de corrélation entre la création d'entreprise et des études en STIM, ce qui suggère qu'un éventail diversifié de types de diplômes favorise l'esprit d'entreprise (Breznitz et Zhuang, 2020).

D'autre part, des recherches montrent que les étudiants internationaux se heurtent à d'importants obstacles lorsqu'il s'agit de concrétiser leur intention de créer une entreprise. Une étude analysant l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 a révélé que les étudiants internationaux ont des taux de travail autonome inférieurs à ceux des étudiants canadiens (Sa *et al.*, 2025). Ce constat est confirmé par plusieurs études qualitatives récentes qui soulignent les nombreux défis auxquels les entreprises lancées par des étudiants internationaux peuvent être confrontées. Jusqu'à récemment, les résidents non permanents, comme les étudiants internationaux, se heurtaient à des règles provinciales qui leur interdisaient de créer une entreprise si elle ne comptait pas au moins 25 % d'administrateurs «résidents canadiens». Ces obstacles ont généralement été éliminés par la législation provinciale, bien qu'ils existent toujours pour la constitution d'une société fédérale en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (p. ex. : Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2022). Toutefois, d'autres obstacles subsistent, comme pour l'obtention de financements et d'investissements, de même que des barrières linguistiques et des préoccupations liées au statut d'immigrant (Chaudhry *et al.*, 2024; Graham et Pottie-Sherman, 2022).

De plus, les étudiants internationaux ne sont pas admissibles aux programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes financés par le gouvernement fédéral, tels que Futurpreneur, qui fournit des prêts de démarrage aux résidents permanents et aux citoyens canadiens âgés de 18 à 39 ans. De même, les étudiants étrangers ne peuvent pas non plus bénéficier de stages financés par L'expérience entrepreneuriale, un programme financé par le gouvernement fédéral qui aide les étudiants à perfectionner leurs compétences entrepreneuriales grâce à des stages rémunérés. Chaudhry et ses coauteurs (2024) soulignent que les étudiants internationaux au Canada perçoivent qu'ils ont accès à moins de ressources que leurs homologues locaux.

En outre, on ne sait pas exactement combien d'étudiants internationaux fondateurs de jeunes pousses restent au Canada. Les étudiants internationaux ayant l'esprit d'entreprise

au Canada se considèrent comme particulièrement bien placés pour pénétrer le marché américain (Chaudhry *et al.*, 2024). Des rapports suggèrent que certains étudiants internationaux ayant fondé des jeunes pousses au Canada ont fini par quitter le pays à la faveur des États-Unis (Immtracker, 2022). Plus généralement, qu'elles soient fondées par des Canadiens ou des non-citoyens, les jeunes pousses quittent souvent le pays pour passer au sud de la frontière, car même les écosystèmes canadiens les plus performants ne peuvent rivaliser avec le paysage du capital-risque américain ou la « vitesse » de San Francisco ou de la Silicon Valley (Florida et King, 2024).

LES PROGRAMMES D'IMMIGRATION DES GENS D'AFFAIRES POUR ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : UN OUTIL PEU PERFORMANT

Compte tenu de l'attrait des marchés américains et de certains obstacles à l'entrepreneuriat au Canada, comment la politique d'immigration peut-elle encourager l'entrepreneuriat ? Le Canada reconnaît depuis longtemps le potentiel économique de l'entrepreneuriat des immigrants et des étudiants étrangers. En 1978, le pays a lancé son premier programme d'immigration de travailleurs autonomes, marquant ainsi le début d'une série d'initiatives en faveur de l'entrepreneuriat (El-Assal et Taylor, 2019; Hiebert, 2002). Ces premiers efforts ont été critiqués pour leur modeste contribution à l'économie canadienne (Ley, 2003). Parmi les principales critiques formulées à l'encontre du programme d'immigration des gens d'affaires, on peut citer le fait que les candidats déclaraient des revenus de travail autonome minimaux, qu'ils payaient moins d'impôts sur le revenu que les autres immigrants économiques et qu'ils étaient concentrés en Colombie-Britannique et en Ontario. Certains programmes d'immigration des entrepreneurs mis en place ultérieurement au niveau provincial ont également été entachés d'allégations d'évasion fiscale, de fraude à l'immigration et de corruption (voir Wang et Hii, 2019).

Au tournant du XXI^e siècle, une nouvelle stratégie a été adoptée : plutôt que d'essayer d'attirer des entrepreneurs matures de l'étranger, le Canada a considérablement augmenté son recrutement d'étudiants internationaux. Leur nombre a commencé à croître du milieu à la fin des années 2000, pour grimper radicalement au cours des années 2010 et au début des années 2020, ce qui a finalement conduit le gouvernement fédéral à réduire et à plafonner les permis d'études en 2024. Les étudiants internationaux sont devenus une nouvelle population importante d'entrepreneurs potentiels.

Parallèlement, les programmes de candidats des provinces et des territoires ont vu le jour lorsque les provinces, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont conclu des ententes d'immigration avec le gouvernement fédéral canadien (Paquet, 2019). Ces programmes visaient à remédier aux pénuries de main-d'œuvre régionales et ont connu une croissance et une transformation importantes, en particulier dans leur rôle de facilitateurs clés de la transition des étudiants étrangers diplômés vers la résidence permanente (Picout, Hou et Crossman, 2024; Schinnerl, 2021). En 2021, les étudiants étrangers représentaient 44 % de tous les candidats des provinces et des territoires, contre seulement 4 % en 2000, mettant ainsi en évidence le rôle croissant du programme dans la rétention des étudiants étrangers après l'obtention de leur diplôme (Picout, Hou et Crossman, 2024).

Tableau 1. Volets d'immigration actifs pour les entrepreneurs étudiants étrangers au Canada

Volet	Année	Critères d'admissibilité
Diplômés étrangers et nouveaux entrepreneurs de Nouvelle-Écosse	2015	<ul style="list-style-type: none"> Candidats âgés de 21 ans et plus diplômés d'un programme d'études postsecondaires en Nouvelle-Écosse (au moins deux ans d'études à temps plein), ayant un PTPD valide; les candidats doivent avoir lancé ou acheté une entreprise en Nouvelle-Écosse et l'avoir exploitée pendant un an (avec $\geq 33\%$ des capitaux propres). Le salaire doit être suffisant pour atteindre le SFR et créer un emploi à temps plein pour un Canadien ou un résident permanent. Preuve de l'obtention d'un niveau 7 des NCLC¹.
International Graduate Entrepreneur (entrepreneurs diplômés internationaux) de Terre-Neuve-et-Labrador	2018	<ul style="list-style-type: none"> Candidats âgés de 21 ans et plus diplômés d'un programme d'études postsecondaires de Terre-Neuve-et-Labrador (au moins deux ans d'études à temps plein), ayant un PTPD valide; les candidats doivent avoir lancé ou acheté une entreprise à Terre-Neuve-et-Labrador et l'avoir exploitée pendant un an (avec $\geq 33,3\%$ des capitaux propres). Le salaire doit être suffisant pour atteindre le SFR et créer un emploi à temps plein pour un Canadien ou un résident permanent. Preuve de l'obtention d'un niveau 7 des NCLC.
International Student Entrepreneur Pilot (projet pilote pour les entrepreneurs étudiants internationaux) du Manitoba	2018	<ul style="list-style-type: none"> Candidats âgés entre 21 et 35 ans diplômés d'un programme d'études postsecondaires du Manitoba (au moins deux ans d'études à temps plein), ayant un PTPD valide; les candidats doivent avoir lancé une entreprise en Nouvelle-Écosse et l'avoir exploitée pendant un an (avec $\geq 51\%$ des capitaux propres).
Graduate Entrepreneur (entrepreneurs diplômés) de l'Alberta	2020	<ul style="list-style-type: none"> Candidats âgés de 21 à 49 ans diplômés d'un programme d'études postsecondaires de l'Alberta (au moins deux ans d'études à temps plein), ayant un PTPD valide; les candidats doivent avoir lancé ou acheté une entreprise en Alberta et l'avoir exploitée pendant six mois (avec $\geq 34\%$ des capitaux propres). Preuve de l'obtention d'un niveau 7 des NCLC.
Foreign Graduate Entrepreneur (entrepreneurs diplômés internationaux) de l'Alberta	2020	<ul style="list-style-type: none"> Candidats diplômés d'un programme d'études postsecondaires non canadien au cours des 10 dernières années; les candidats doivent posséder et exploiter une entreprise depuis au moins 6 mois dans un secteur admissible (avec $\geq 34\%$ des capitaux propres ou 51% si l'entreprise n'est pas située à Calgary ou à Edmonton). Les candidats doivent avoir une lettre de recommandation d'un organisme désigné et effectuer un investissement minimum de 50 000 \$ à 100 000 \$ CA. Fonds de règlement répondant aux exigences du SFR. Preuve de l'obtention d'un niveau 5 des NCLC.

¹ PTPD = permis de travail post-diplôme; SFR = seuil de faible revenu;

NCLC = Niveaux de compétence linguistique canadiens.

Compte tenu de l'intérêt stratégique de recruter des entrepreneurs et des étudiants internationaux, il n'est pas surprenant de voir la mise en place de volets d'immigration des gens d'affaires pour les étudiants étrangers au sein de certains programmes de candidats des provinces. Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta ont tous ajouté des volets pour les entrepreneurs diplômés internationaux (IGE) entre 2015 et 2020 (Graham et Pottie-Sherman 2024). Ces volets sont destinés à attirer les étudiants internationaux diplômés d'établissements postsecondaires locaux qui souhaitent utiliser leur permis de travail post-diplôme pour

lancer ou, dans certains cas, acheter une entreprise (voir le tableau 1). La plupart de ces volets exigent du titulaire d'un tel permis qu'il prouve son autosuffisance, en démontrant qu'il tire de son entreprise des revenus suffisants pour se verser un salaire supérieur au seuil de faible revenu (SFR). Dans l'espoir d'attirer des étudiants internationaux en STIM diplômés d'établissements américains, l'Alberta a également mis en place un programme similaire, le Foreign Graduate Entrepreneur Stream, ouvert aux diplômés de l'enseignement supérieur en dehors du Canada (Copping, 2020).

Nos recherches ont porté sur l'impact de ces programmes. Nous avons constaté que, à ce jour, le taux de recours à ces programmes est minime, voire nul dans certaines provinces. Avec seulement sept demandes entre 2016 et 2023, le programme d'IGE de la Nouvelle-Écosse a enregistré le plus grand nombre de demandeurs effectuant la transition vers la résidence permanente. Pour la même période, le Nouveau-Brunswick a constaté un tel manque d'intérêt pour son programme d'IGE que, après l'avoir lancé en 2015, il l'a interrompu en 2021 sans qu'une seule candidature lui soit parvenue. Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta ont également enregistré très peu de candidatures à ce jour dans le cadre de leurs programmes d'IGE (voir Graham et Pottie-Sherman, 2024). La Saskatchewan a mis fin à son programme d'IGE en 2025, ainsi qu'à tous ses programmes d'immigration des entrepreneurs (Gouvernement de la Saskatchewan, 2025).

L'un des principaux défis posés par les volets IGE est que la période du PTPD (de huit mois à trois ans) est trop courte pour que les jeunes pousses d'étudiants internationaux puissent générer les revenus qui leur permettraient d'être admissibles. Après l'obtention de leur diplôme, les étudiants internationaux sont encore en train d'apprendre les rouages du marché. L'exigence de franchir la barre de l'autosuffisance ou de payer un autre salaire s'est avérée être trop stricte pour les entreprises qui n'ont pas encore réalisé de revenus. Une autre difficulté tient au fait que le travail autonome pendant la période du PTPD ne compte pas comme expérience professionnelle qualifiée pour d'autres programmes fédéraux ou provinciaux d'immigration de travailleurs hautement qualifiés. Si votre entreprise échoue ou met trop de temps à décoller et que vous n'avez pas acquis d'expérience professionnelle qualifiée admissible, votre perdez la chance d'obtenir la résidence permanente. Les volets IGE offrent donc aux étudiants internationaux une voie d'immigration qui rappelle la populaire émission de télévision *Les Dragons*, dans laquelle des entrepreneurs présentent des idées commerciales à des investisseurs (Graham et Pottie-Sherman, 2024).

En réponse au faible taux de participation aux volets d'IGE, certaines provinces ont assoupli les critères d'admissibilité pour les demandeurs. L'Alberta, par exemple, a supprimé les exigences en matière d'expérience de travail de son programme d'IGE, abaissé le niveau de compétence linguistique requis et élargi la période d'admissibilité postdiplôme de deux à dix ans pour son volet des entrepreneurs diplômés étrangers. Cependant, on ignore encore si l'assouplissement des restrictions permettra effectivement de remédier au manque d'intérêt pour ces programmes.

Les consultants agréés en immigration du Canada et les autres mentors d'entrepreneurs étudiants étrangers nous ont dit qu'ils conseillaient aux étudiants de *ne pas* suivre les programmes d'IGE. Les étudiants internationaux qu'ils conseillent veulent obtenir la

résidence permanente au Canada et les volets IGE sont une voie trop risquée pour atteindre cet objectif. Jusqu'à tout récemment, le programme fédéral de visa pour démarrage d'entreprise représentait une alternative plus attrayante pour les aspirants entrepreneurs étudiants en raison de ses exigences moins strictes (voir tableau 2). Ces commentaires rejoignent les critiques des chercheurs qui ont condamné la multiplication spectaculaire des volets d'immigration axés sur les étudiants internationaux, car elle est source de confusion et de chevauchement entre les programmes provinciaux et fédéraux (Bozheva, 2024; Schinnerl, 2021).

Le programme de visa pour démarrage d'entreprise était un programme fédéral modernisé d'immigration des gens d'affaires qui partageait le même objectif d'attirer des entrepreneurs immigrants au Canada et qui était également ouvert aux étudiants internationaux. Pour obtenir un visa pour démarrage d'entreprise, les entrepreneurs étudiants étrangers devaient obtenir une lettre de soutien d'un investisseur providentiel, d'un investisseur en capital de risque ou d'un incubateur d'entreprises désigné par le gouvernement (voir tableau 2). Certains incubateurs d'entreprises désignés se concentraient même uniquement sur les étudiants internationaux (Graham et Pottie-Sherman, 2024). Bien qu'il s'agissait d'un programme très compétitif, le visa pour démarrage d'entreprise offrait également d'autres avantages: les candidats pouvaient demander la résidence permanente *pendant* leurs études, il n'y avait pas de niveau d'éducation minimum ni de quota de postes créés, et les candidats n'avaient pas besoin d'exploiter une entreprise une fois qu'ils avaient obtenu la résidence permanente (Keung, 2023; Monteiro et Bernard, 2023).

Tableau 2. Aperçu du programme canadien de visas pour démarrage d'entreprise (2013-2025)

Critères d'admissibilité	
Propriété de l'entreprise	Les candidats doivent détenir $\geq 10\%$ du capital. Jusqu'à 5 candidats peuvent déposer une demande commune avec une propriété collective de $\geq 50\%$.
Soutien aux organisations désignées	Les candidats doivent obtenir une lettre de soutien d'un fonds de capital de risque admissible (investissement minimal de 200 000 \$), d'un groupe d'investisseurs providentiel (investissement minimal de 75 000 \$) ou d'un incubateur d'entreprises (aucun investissement minimal n'est requis).
Exigences linguistiques	Preuve de l'obtention d'un niveau 5 des NCLC en anglais ou en français.
Formation	Aucune obligation formelle.
Fonds d'établissement	Preuve de fonds répondant aux critères du SFR.
Exigences opérationnelles	Les entreprises doivent répondre aux critères de sélection des organisations désignées et être constituées en société au Canada.
Résidence permanente	Les candidats demandent la résidence permanente une fois qu'ils ont obtenu une lettre de soutien de la part d'une organisation désignée. Le délai de traitement est de 51 mois, mais certains incubateurs d'entreprises du Réseau Tech Canada ont un traitement prioritaire. Les candidats peuvent demander un permis de travail ouvert de trois ans dans l'attente de la résidence permanente.

Source : Gouvernement du Canada, 2025c.

Cependant, le gouvernement fédéral a suspendu le Programme de visa pour démarrage d'entreprise en décembre 2025, invoquant le fait que le programme « ne fonctionnait pas comme prévu », qu'il attirait des demandeurs « non authentiques » et des « entreprises de moindre qualité », et que les délais de traitement pouvaient atteindre jusqu'à dix ans (Woolf, 2025b). Bien que ces difficultés soulèvent d'importantes questions quant à la conception du programme, sa suspension ne permet pas de lever les autres obstacles intégrés aux volets provinciaux d'IGE. Il est peu probable que la suspension du seul Programme de visa pour démarrage d'entreprise suffise à raviver l'intérêt des entrepreneurs internationaux issus de la population étudiante pour les programmes provinciaux d'IGE.

DYNAMIQUES ÉMERGENTES ET NOUVELLES PRESSIONS SUR LE SYSTÈME

Le Canada est depuis longtemps confronté à un problème d'« exode des cerveaux » vers les États-Unis. Les étudiants étrangers se déplacent souvent vers le sud pour les mêmes raisons que les Canadiens les plus brillants, attirés par l'ampleur et la réputation de l'écosystème d'innovation américain (voir Chaudhry *et al.*, 2024). Cependant, le climat politique et les perspectives économiques des États-Unis sont en train de changer radicalement (Reif, 2025). L'administration Trump a réduit le financement de la recherche, précarisé les universités et introduit des mesures hostiles visant les étudiants internationaux, notamment en mettant fin aux visas d'étudiants et en plaçant certains étudiants en détention (Mowreader, 2025; Tollefson, 2025). Les scientifiques étrangers hésitent de plus en plus à se rendre aux États-Unis, même pour participer à des conférences universitaires. Ces pressions renforceront sans doute l'intérêt grandissant des étudiants internationaux pour l'immigration au Canada. Au cours de la première administration Trump, le flux annuel de non-citoyens américains vers le Canada, y compris les étudiants internationaux, a quadruplé (Hou et Stick, 2025).

Ces perturbations croissantes offrent au Canada l'occasion de se positionner comme une destination stable et accueillante pour ces étudiants. Notamment, c'est au cours de la première administration Trump que l'Alberta a introduit le volet destiné aux entrepreneurs étudiants étrangers, une voie d'immigration explicitement conçue pour attirer les étudiants internationaux en STIM diplômés d'établissements américains. Mais ce programme n'a pas fonctionné, peut-être en raison de la pandémie de COVID-19 ou des exigences strictes du volet (Sawhney, 2023). Les responsables de la politique d'immigration au Canada devraient prendre acte de cet échec pour éviter de le reproduire.

Parallèlement, le système d'immigration du Canada est mis à rude épreuve. Les programmes provinciaux et territoriaux fonctionnent désormais avec des niveaux d'immigration réduits. Ces contraintes obligent les provinces et les territoires à prendre des décisions difficiles quant à la manière dont ils attribuent les visas, en particulier dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs de la santé, de l'éducation de la petite enfance et de la construction de logements (Iftikhar, 2025). Dans ce contexte, la priorité accordée aux entrepreneurs étudiants étrangers doit être mise en balance avec d'autres besoins urgents en matière de main-d'œuvre. Les gouvernements peuvent également souhaiter

élargir les critères d'admissibilité aux volets IGE afin d'inclure les étudiants internationaux qui mettent sur pied des services de garde à domicile. Les provinces et les territoires devront également revoir leurs volets afin d'éviter les redondances avec ceux de niveau fédéral et la confusion face aux étapes à suivre, et fournir des informations et un soutien plus ciblés aux étudiants internationaux qui souhaitent bénéficier de ces volets.

La conception d'un nouveau projet pilote en matière d'immigration pour entrepreneur devrait être l'occasion pour le gouvernement fédéral de veiller à ce que ce programme soutienne les étudiants internationaux souhaitant créer des entreprises. Ottawa devrait également harmoniser ce programme avec les efforts plus larges d'attraction des talents, notamment les nouveaux programmes ciblant les étudiants dans des domaines prioritaires comme les biotechnologies et les technologies numériques (Gouvernement du Canada, 2025a).

RECOMMANDATIONS

Les volets IGE n'atteignent pas leur objectif de favoriser l'entrepreneuriat des diplômés internationaux. La faible popularité de ces programmes n'est pas due à un manque d'esprit d'entreprise; comme l'a démontré la présente note, une pléthore de recherches universitaires prouve le contraire. Le problème est que les volets IGE reflètent des problèmes plus larges de la politique relative aux étudiants internationaux dans les programmes de candidats des provinces et des territoires: la reproduction en série des programmes, la confusion face aux étapes à suivre, et les réglementations et restrictions supplémentaires qui s'ajoutent à celles des programmes fédéraux. Les programmes d'IGE offrent une voie d'accès à la résidence permanente bien plus périlleuse que les autres volets, tout en ne fournissant pas de critères de réussite réalistes ni de systèmes de soutien holistiques aux étudiants internationaux diplômés qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

En gardant ces critiques à l'esprit, la présente note d'information recommande ce qui suit :

1. Élargir l'accès aux programmes de soutien à l'entrepreneuriat

Veiller à ce que les étudiants internationaux soient admissibles aux principaux programmes d'entrepreneuriat pour le démarrage d'entreprise, notamment *Futurpreneur* et *L'Expérience entrepreneuriale*, qui sont actuellement réservés aux étudiants canadiens. Ces programmes offrent d'importantes possibilités de mentorat, de financement et d'apprentissage par l'expérience qui pourraient aider les étudiants internationaux à concrétiser leurs intentions entrepreneuriales dans des entreprises viables.

2. Rationaliser les parcours provinciaux

Éviter de simplement reproduire les mêmes volets d'immigration fédéraux au niveau provincial, mais avec des étapes supplémentaires de réglementation et de bureaucratie.

Les programmes de candidats des provinces et des territoires devraient compléter plutôt que compliquer le système d'immigration du Canada en offrant des options claires aux entrepreneurs étudiants étrangers.

3. Reconnaître le travail autonome dans les volets d'immigration des travailleurs qualifiés

Considérer le travail autonome comme une expérience professionnelle qualifiée dans le cadre d'Entrée express et d'autres voies d'accès à la résidence permanente, à condition qu'il implique une activité entrepreneuriale réelle, comme le développement d'une entreprise en démarrage dans des secteurs prioritaires. Les entreprises créées par des étudiants étrangers devraient être reconnues à des fins d'immigration, même dans les cas où l'entreprise ne s'avère finalement pas un succès. Les politiques devraient également assouplir la définition des heures de travail admissibles pendant et après les études afin de refléter les réalités de l'entrepreneuriat.

4. Harmoniser les initiatives fédérales d'immigration pour entrepreneur avec les priorités en matière d'attraction des talents

Élaborer un nouveau projet pilote en immigration pour les entrepreneurs qui soutient explicitement les étudiants internationaux souhaitant lancer une entreprise et qui s'aligne sur des stratégies plus larges d'attraction des talents. Cela comprend le ciblage des diplômés dans des secteurs prioritaires et la création d'un parcours clair permettant aux talents entrepreneuriaux de demeurer au Canada.

RÉFÉRENCES

- Amomsirpanitch, N., Gompers, P. A., Hu, G. et Vasudevan, K. (2021). *Getting Schooled: The Role of Universities in Attracting Immigrant Entrepreneurs* (n° w28773). National Bureau of Economic Research.
- Anderson, S. (2018, 5 novembre). International students are founding America's great startups. *Forbes*.
- L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU). (2025, 14 avril). Memorandum 25:24. Objet : 2025 Priorities and Action to the CAUT Advisory on Travel to the United States.
- Beine, M., Peri, G. et Raux, M. (2024). *The Contribution of Foreign Master's Students to US Start-Ups* (n° w33114). National Bureau of Economic Research.
- Bozheva, A. M. (2024). Policy Diffusion and Regionalization of Immigration: Canada's International Student Migration Policy Landscape. *Journal of International Migration and Integration*, 25(3), 1445-1477.
- Breznitz, S. M. et Zhang, Q. (2020). Determinants of Graduates' Entrepreneurial Activity. *Small Business Economics*, 55(4), 1039-1056.
- Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI). (2024). *The Student Voice - National Results of the 2023 CBIE International Student Survey*. Report, CBIE. <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2024/10/2023-ISS-the-student-voice.pdf>
- Chaudhry, S., Crick, J. M. et Crick, D. (2024). «Immigrant Student Entrepreneurs' Perceptions of Capabilities Needed to Overcome Barriers and Rapidly Pursue Foreign Market Opportunities». Dans *Immigrant Entrepreneurship: Challenges and Opportunities*. 263-288.
- Copping, J. (2020). Parliamentary Standing Committee on Labour and Immigration Consideration of Main Estimates. Alberta Legislative Standing Committee on Alberta 5 Future. Hansard. 30^e législature, 2^e session.
- El-Assal, K. et Taylor S. R. (2019, 12 mars). *Turning the Corner: Improving Canadian Business Immigration*. Conference Board of Canada.
- Enright, A., Bedi, J. et McAnneny, E. (2024). *International Students: Poorly Suited Immigration Pathways Stymie Formation of High Growth Businesses* [livre blanc]. Pioneer Opportunity. <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED656349.pdf>
- Florida, R. et King, K. (2024, 17 octobre). *Canada's High-Tech Startup Cities*. School of Cities. Université de Toronto. <https://schoolofcities.github.io/venture-capital-canada/>
- Gouvernement du Canada. (2025a, 18 décembre). Bourses de formation en recherche Impact+Canada. 18 décembre. <https://sshrc-crsh.canada.ca/fr/financement/occasions/bourses-formation-en-recherche-impact-plus-canada.aspx>
- Gouvernement du Canada. (2025b, 19 décembre). Mise à jour sur les mesure d'immigration pour les entrepreneurs. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/measure-immigration-entrepreneurs.html>
- Gouvernement du Canada. (2025c). *Immigrer avec un visa pour démarrage d'entreprise*. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/visa-demarrage/apropos.html>
- Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. (2022, 25 mars). Legislative Changes Support Immigration and Economic Growth. <https://www.gov.nl.ca/releases/2022/exec/0325n01/>
- Gouvernement de la Saskatchewan. (2025, 27 mars). «International Graduate Entrepreneur Category». <https://www.saskatchewan.ca/residents/moving-to-saskatchewan/live-in-saskatchewan/by-immigrating/saskatchewan-immigrant-nominee-program/browse-sinp-programs/entrepreneur/international-graduate-entrepreneur-category>
- Graham, N. et Pottie-Sherman, Y. (2022). Higher Education, International Student Mobility, and Regional Innovation in Non-Core Regions: International Student Start-Ups on “the Rock”. *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 66(2), 234-247.

- Graham, N. et Pottie-Sherman, Y. (2024). Immigration by “Dragons’ Den ? ” An Assessment of Generation of Entrepreneurs Immigration Pathways in Canada. In *Immigrant Entrepreneurship: Challenges and Opportunities*. 323-344.
- Hiebert, D. (2002). The Spatial Limits to Entrepreneurship: Immigrant Entrepreneurs in Canada. *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, 93(2), 173-190. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/1467-9663.00193>
- Hou, F. et Stick, M. (2025). *Tendances récentes en matière de flux migratoires des États-Unis au Canada*. Statistique Canada. Rapports économiques et sociaux. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2025003/article/00004-fra.htm>
- Hsu, D. C., Roberts, E. B. et Eesley C. E. (2007). Entrepreneurs from Technology-Based Universities: Evidence from MIT. *Research Policy*, 36(5), 768-788.
- Iftikar, Y. (2025, 13 janvier). Ottawa’s Immigration Cuts Threaten Provincial Economy, Experts Say. *The Independent*, 13 janvier.
- Immitracker. (2022, 3 avril). My Immigrant Story Ep. 9: Meet Assel Beglinova, Co-Founder of Paperstack. <https://creatorz.io/why-you-pool/profile/my-immigrant-story/>
- Keung, N. (2023, 14 septembre). This Program Aims to Attract Startups in Canada. Critics Say It’s Being Used as a “Backdoor Way into the Country”. *Toronto Star*.
- Kerr, G. et F. Schlosser. (2010). The Progression of International Students into Transnational Entrepreneurs: A Conceptual Framework. Dans *Transnational and Immigrant Entrepreneurship in a Globalized World*. University of Toronto Press, 122-144.
- Ley, D. (2003). Seeking homo economicus: The Canadian state and the strange story of the business immigration program. *Annals of the Association of American Geographers*, 93(2), 426-441.
- Monteiro, S. et Bernard, B. (2023, 22 octobre). Canada’s Start-Up Visa Program Is Struggling to Fill the Shoes of Its Predecessor. Toronto Metropolitan University. CERC Immigration Program.
- Mowreader, A. (2025, 15 avril). Higher Ed Wins a SEVIS Battle, Not the Visa War. *Inside Higher Ed*. <https://www.insidehighered.com/news/global/international-students-us/2025/04/25/higher-ed-wins-sevis-battle-not-visa-war>
- Narangoda, O. (2023, 9 août). Successful Entrepreneurs Who Started as International Students. *Shorelight*. <https://shorelight.com/student-stories/successful-entrepreneurs-who-started-as-international-students/>
- Nauman, C. (2025). American VCs Aren’t the Reason Your Startups Are Leaving. <https://chrisneumann.com/archives/american-vcs-arent-the-reason-your-startups-are-leaving>
- Paquet, M. (2019). *Province building and the federalization of immigration in Canada*. University of Toronto Press.
- Picout, A., F. Hou et Crossman, E. (2024). *Programme des candidats des provinces : variations provinciales*. Statistique Canada. Rapports économiques et sociaux. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2024003/article/00003-fra.htm>
- Reif, L., R. (2025, May 6). America’s Coming Brain Drain Trump’s War on Universities Could Kill U.S. Innovation. *Foreign Affairs*. <https://www.foreignaffairs.com/united-states/trump-universities-war-america-coming-brain-drain>
- Sa, C., S. Cowley et Husain, A. 2025. Who Becomes an Entrepreneur after University? Evidence from Canada. *PloS one*, 20(1), e5108949.
- Sawbney, R. (2025). *Ministry of Trade, Immigration, and Multiculturalism Consideration of Main Estimates*. Assemblée législative de l’Alberta, Standing Committee on Alberta’s Economic Future. Hansard. 30^e assemblée, 4^e session.
- Saxenian, A. 1994. *Regional Advantage: Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128*. Harvard University Press.
- Saxenian, A. 2006. *The New Argonauts: Regional Advantage in a Global Economy*. Harvard University Press.

- Schinnerl, S. (2021). *The Influence of Higher Education on Immigration Policy in Canada*. Thèse de doctorat. Université de la Colombie-Britannique.
- Sieger, P., Fueglister, U. et Zellweger, T. (2014). *Student Entrepreneurship Across the Globe: A Look at Intentions and Activities*. Saint-Gall : L'Institut suisse pour les PME et l'entrepreneuriat de l'Université de Saint-Gall (KMU-HSG). KMU-HSG Swiss Dufourstrasse 40a.
- Sieger, P., Raemy, L., Zellweger, T., Fueglister, U. et Hatak, I. (2023). *Student entrepreneurship 2023: Insights from 57 countries. 2023 GUESSS Global Report*. Saint-Gall : L'Institut suisse pour les PME et l'entrepreneuriat de l'Université de Saint-Gall (KMU-HSG). https://www.guesssurvey.org/resources/PDF_InterReports/GUESSS_2023_Global_Report.pdf
- Tollefson, J. (2025, 4 avril). International PhD Students Make Emergency Plans in Fear of US Immigration Raids. *Nature*.
- Pottie-Sherman, Y. (2018). Retaining International Students in Northeast Ohio: Opportunities and Challenges in the “Age of Trump”. *Geoforum*, 96(1), 32-40.
- Wadhwa, V., Rissing, B., Saxenian, A. et Gereffi, G. (2007). *Education, Entrepreneurship, and Immigration: America's New Immigrant Entrepreneurs, Part II*. UB Berkeley School of Information et Fondation Ewing Marion Kauffman.
- Wang, S., & Hii, R. (2019). *Influence of immigration policies on supply of ethnic business entrepreneurs in Canada*. RCIS Working Paper No. 2019/1. Toronto Metropolitan University. https://www.torontomu.ca/content/dam/centre-for-immigration-and-settlement/tmcis/publications/workingpapers/2019_1_Wang_Shuguang_Hii_Rebecca_Influence_of_Immigration_Policies_on_Supply_of_Ethnic_Business_Entrepreneurs_in_Canada.pdf
- Woolf, M. (2025a, 6 janvier). Immigration department shelves visa program for foreign entrepreneurs, citing misuse. *The Globe and Mail*
- Woolf, M. (2025b, 11 mai). Carney's Aim to Cut Immigration Marred by Undercounting Migrants, Economists Warn. *The Globe and Mail*.



INSTITUT
DE RECHERCHE
EN POLITIQUES
PUBLIQUES INSTITUTE
FOR RESEARCH
ON PUBLIC
POLICY

L'IRPP contribue à l'amélioration des politiques publiques en produisant des recherches et des analyses approfondies qui éclairent le débat sur les grands enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens et leurs gouvernements.

The IRPP seeks to improve public policy in Canada by generating research, providing insight and influencing debate on current and emerging policy issues facing Canadians and their governments.

Pour commander ce document ou demander la permission de l'utiliser ou de le reproduire, veuillez communiquer avec l'IRPP.

IRPP
1470, rue Peel, bureau 200
Montréal (Québec) H3A 1T1
Téléphone : 514 985-2461
Télécopieur : 514 985-2559
Courriel : irpp@irpp.org